



## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

### Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

#### Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : \_\_\_\_\_

Dossier complet le : \_\_\_\_\_

N° d'enregistrement : \_\_\_\_\_

## 1 Intitulé du projet

Dossier d'autorisation au titre du L.214-3 du code de l'environnement dans le cadre du renouvellement de l'arrêté de rejet préfectoral de la station d'épuration de Fourchambault -Garchizy dans la Nièvre.

## 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

### 2.2 Personne morale

Dénomination

NEVERS AGGLOMERATION

Raison sociale

COLLECTIVITE

N° SIRET

2 4 5 8 0 4 4 0 6 0 0 1 0 7

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

MALETRAS

Maurice

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
24. a) Système de collecte et de traitement des eaux résiduaires.	Système d'assainissement dont la station de traitement des eaux usées est d'une capacité inférieure à 150 000 équivalents-habitants et supérieure ou égale à 10 000 équivalents-habitants.

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Renouvellement de l'arrêté préfectoral d'autorisation de rejet de la station d'épuration de Fourchambault-Garchizy -58600.

La station d'épuration d'une capacité de 15 000 EH mise en service en 1971 et réhabilitée en 2007 ne subira pas de nouvelles tranches de travaux.

#### 4.2 Objectifs du projet

L'objectif est de renouveler l'arrêté préfectoral d'autorisation de rejets de la station de Fourchambault-Garchizy, et ainsi mettre à jour les articles avec la législation en vigueur.

---

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 Dans sa phase travaux**

Il n'est pas prévu de travaux dans le cadre du présent projet.

---

##### **4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement**

Sans nouvelle disposition, le fonctionnement de la station sera similaire au fonctionnement actuel. Aucun travaux n'étant prévu, la phase d'exploitation est inchangée.

---

#### **4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

(i) La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est également soumis à l'évaluation des incidences NATURA 2000 au titre de la liste nationale de l'article R.414-19 du code de l'environnement.

## 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeur caractéristique du projet	Valeurs
- capacité nominale - capacité organique - capacité hydraulique	15 000 EH 900 kg DBO5/j 3 450 m <sup>3</sup> /j

## 4.6 Localisation du projet

### Adresse et commune d'implantation

Numéro : \_\_\_\_\_ Voie : Quai André Malraux

Lieu-dit : Parcelle : AY 0003

Localité : GARCHIZY

Code postal : 5 8 6 0 0 BP : \_\_\_\_\_ Cedex : \_\_\_\_\_

### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. : 3 \_\_\_\_ ° 4 \_\_\_\_ , 3 4 " E Lat. : 4 \_\_\_\_ ° 2 \_\_\_\_ , 6 \_\_\_\_ " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ , \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_ Lat. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ , \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_

Point de d'arrivée : Long. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ , \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_ Lat. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ , \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_

Communes traversées :

\_\_\_\_\_

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Parcelle soumise au Plan Local d'Urbanisme de la commune de Garchizy et au Schéma de Cohérence Territorial du Grand Nevers. Le site est situé dans la zone classée "N" : Zone Naturelle.

(i) Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

## 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

### 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

(i) Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF type II : "Vallée de la Loire de Neuvy-sur-Loire à Nevers" ZNIEFF type I : "Loire de la Marche à Fourchambault" (station d'épuration située à proximité directe de la ZNIEFF type I)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI) de la Loire Val de Bec d'Allier et Val de Givry.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI approuvé par arrêté préfectoral en date 17 janvier 2020.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Des captages d'eau potable sont présents sur la commune d'implantation de la station mais la station ne se situe pas dans le périmètre de protection rapprochée.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Directive Oiseaux : "Vallées de la Loire et de l'Allier entre Mornay-sur-Allier et Neuvy-sur-Loire" (FR2610004). Directive habitats : "Vallées de la Loire et de l'Allier entre Cher et Nièvre" (FR2600965). La STEP est située à l'intérieur des sites NATURA 2000. Un document d'évaluation des incidences NATURA 2000 sera réalisé dans le cadre du dossier d'autorisation (voir Annexe 3 "Formulaire simplifié").
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une évaluation des incidences sur les sites NATURA 2000 est fournie en Annexe 3 "Formulaire simplifié NATURA 2000"
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La commune de Garchizy est concernée par les risques technologiques suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Risque de pollution des sols (2 anciens sites, codes SSP3800202, SSP3800203)</li> <li>- Présence de 2 Installations Classées pour la Protection de l'Environnement</li> </ul> <p>Le site à risque le plus proche est situé à environ 60 m de la station (société ARQUUS).</p>
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La station d'épuration est située dans une zone à risque inondation d'après le PPRI de Garchizy.</p>
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans le cadre de l'exploitation courante de la station, l'exploitant de la station visite de site régulier avec son véhicule de terrain. Dans le cadre de l'évacuation des boues, la livraison de réactifs, nécessite d'introduire un camion sur site pour le transport des boues.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le fonctionnement des pompes, hydro-éjecteurs, de la centrifugeuse et turbines d'aération génèrent du bruit en phase de fonctionnement. A noter que la station est située à l'écart des habitations.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les nuisances sonores engendrées par la station d'épuration seront identiques à celles observées actuellement. Il n'y aura pas d'incidence supplémentaire.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des odeurs liées à la présence de molécules sulfurées dans les eaux usées sont générées par la station. A noter que la station est située à l'écart des habitations.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des nuisances olfactives peuvent être générées par la station, en particulier sur la file boue. Aucune plainte de riverains n'a été recensée.
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Émissions	Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejets des eaux usées traitées dans le fleuve La Loire.
	Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans le fleuve La Loire

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejets des eaux usées traitées dans le fleuve La Loire.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans la continuité de l'exploitation actuelle de la station, elle génère les déchets non dangereux suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Refus de dégrillage (environ 10 et 35 tonnes par an)</li> <li>- Sables (entre 2 et 15 tonnes par an)</li> <li>- Graisses (entre 0 et 15 m3 par an)</li> </ul> Les refus de dégrillage et sables sont destinés à l'incinération. Les graisses sont traitées à la station d'épuration de Nevers.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'ouvrage étant d'ores et déjà bâti et ne nécessitant pas de travaux supplémentaires dans le cadre du renouvellement de son autorisation de rejets. L'objet de l'autorisation ne portera pas d'atteinte au patrimoine.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'ayant pas vocation à être modifié. L'objet de l'autorisation n'impactera pas les activités humaines.

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui     Non

Si oui, décrivez lesquelles :

### **6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui     Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

### **6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables**

Une étude sur la présence de micro polluants dans les eaux a été réalisée en 2018 dans le cadre de la RSDE. L'étude a montré la présence des composés suivants en quantité significative dans les eaux en entrée de station : Famille des Nonylphénols, Di(2-éthylhexyl)phtalate, Cuivre, Zinc, Cyperméthine, et dans les eaux traitées : Cadmium. Le rapport est fourni en annexe sous l'intitulé "Rapport\_Synthèse\_RSDE".

La poursuite du programme RSDE est en cours avec un diagnostic amont et une deuxième campagne de mesures.

### **6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).**

Concernant l'effet sur l'environnement :

La station a connu quelques dépassements des normes de rejets sur le paramètre Phosphore total en 2020 et 2021. La mesure de réduction tient de l'exploitation courante de la station, en particulier la vérification régulière du taux d'injection de chlorure ferrique dans le système de traitement. En 2022, la station respecte bien l'ensemble des limites de rejets réglementaires (voir Annexe intitulée "Bilan annuel STEP 2022").

Les nuisances olfactives et sonores pourraient être source de gêne pour les riverains. Cependant, aucune plainte olfactive ou auditive n'a été recensée. La réalisation de l'enquête publique dans le cadre de la demande de renouvellement d'autorisation de rejets de la station permettra donnera la possibilité de recueillir d'éventuelles gênes non encore exprimées. A noter que la station est située à l'écart des habitations.

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

(i) Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au vu des points suivants :

- station existante depuis 1971,
- fonctionnement satisfaisant,
- aucune plainte sur les bruits et odeurs,
- aucune modification de la station prévue,

Une évaluation environnementale ne semble pas nécessaire.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> . <input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas. <input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe). <input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain. <input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé <input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau <input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. <input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

(i) Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Rapport de synthèse sur la recherche de la présence de micropolluants dans les eaux brutes et dans les eaux traitées de la station de Fourchambault. "Rapport_Synthèse_RSDE"	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Bilan annuel STEP 2022	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Formulaire simplifié NATURA 2000	<input checked="" type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom MALETRAS

Prénom Maurice

Qualité du signataire Vice-président aux Enjeux de l'eau

À Nevers

Fait le 09/08/2024



Signature du (des) demandeur(s)





## PRÉFET DE LA REGION BOURGOGNE

### Évaluation d'incidences Natura 2000 : Formulaire simplifié

#### Le Réseau Natura 2000

Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels dont le but est de concilier biodiversité et activités humaines, dans une logique de développement durable. Le réseau comprend des :

- zones spéciales de conservation (ZSC)\* désignées au titre de la Directive « Habitat faune Flore »,
- zones de protection spéciale (ZPS) désignées au titre de la Directive Oiseaux.

En Bourgogne, le réseau représente 66 sites et couvre 12% du territoire. Vous trouverez en *annexe 1* la carte des sites du département où se déroule votre activité.

#### L'évaluation des incidences

Un projet est soumis à évaluation des incidences s'il figure dans :

- la liste nationale du décret n°2010-365 du 9 Avril 2010 relatif à l'évaluation des incidences Natura 2000,
- la liste locale complémentaire au 1<sup>er</sup> décret : arrêtés préfectoraux du 29 juillet 2011 (71), 25 août 2011 (58), 9 septembre 2011 (21) et du 23 septembre 2011 (89)
- la liste locale « régime propre » (élaboration en cours).

Ce régime s'applique, selon les cas, que l'on soit dans un site Natura 2000 ou hors site, certains projets pouvant avoir des incidences sur de grands territoires.

#### Le formulaire simplifié

Ce formulaire permet de répondre à la question suivante : mon projet a-t-il une incidence sur un site Natura 2000 ?

**Attention :** Si une incidence est possible, un dossier d'évaluation complet doit être établi.  
(Vous trouverez en *Annexe 2* le schéma présentant la démarche à suivre.)

Ce formulaire permettra au service instructeur du dossier de fournir l'autorisation requise ou dans le cas contraire de demander de plus amples précisions sur certains points. Il vise à aider le porteur de projet à réaliser l'évaluation d'incidences Natura 2000 pour le projet qu'il souhaite réaliser. Cette évaluation reste toujours réalisée sous son entière responsabilité. Il peut apporter tout complément qu'il juge nécessaire.

#### Où trouver l'information ?

- ➔ **Précisions sur la démarche** : Auprès de la DDT de votre département, dans les documents mis en ligne sur le site internet de la DREAL Bourgogne :  
*Préservation et gestion des ressources naturelles > Nature et Biodiversité > Natura 2000 > Prendre en compte Natura 2000 dans les activités > Le principe de l'évaluation des incidences*
- ➔ **Cartographie des sites** : dans l'application « cartographie dynamique » de la DREAL Bourgogne  
*Connaissance des territoires > Information géographique > Cartographie dynamique*
- ➔ **Définition et localisation des enjeux, liste des espèces et habitats** : dans le document d'objectifs du site Natura 2000 concerné lorsqu'il est élaboré (mairies concernées, DDT, site internet de la DREAL) ; formulaires standards de données et fiches pédagogiques (site internet DREAL)  
*Préservation et gestion des ressources naturelles > Nature et Biodiversité > Natura 2000 > Connaître le réseau des sites bourguignons*
- ➔ **Eclairage sur les enjeux** : auprès de l'animateur du site Natura 2000 concerné (liste sur le site internet de la DREAL Bourgogne)

\* *Nota bene* : les SIC ou sites d'importance communautaire cartographiés en Annexe correspondent aux sites qui feront l'objet d'un arrêté ministériel de désignation en zones spéciales de conservation (ZSC)

**Coordonnées du porteur de projet :**

Nom (personne morale ou physique) : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NEVERS

Adresse : 124 Route de Marzy,

Commune : 58027 NEVERS

.....  
Téléphone : 0386618163..... Fax : 0386618199.....

Courriel : [jhlance@agglo-nevers.fr](mailto:jhlance@agglo-nevers.fr)

**Le projet :**

Intitulé : Renouvellement de l'arrêté d'autorisation de rejets de la station d'épuration de Fourchambault-Garchizy

Adresse : Quai André Malraux

Commune : 58600 GARCHIZY

Référence cadastrale : AY 003

**1. Description du projet****1.A. Nature du projet**

Description sommaire du projet

Renouvellement de l'arrêté d'autorisation de rejets de la station d'épuration de Fourchambault.

La station d'épuration de Fourchambault, d'une capacité de 15 000 équivalent-habitants, traite les effluents des communes de Fourchambault, Garchizy, Marzy ainsi qu'une partie de la commune de Varennes-Vauzelles, avant rejet dans le milieu récepteur (bras mort de la Loire). L'arrêté d'autorisation arrivant à échéance en 2024, son renouvellement est nécessaire.

**1.B. Localisation par rapport à Natura 2000**

Le projet est il situé :

- Dans un ou plusieurs site Natura 2000 :  Oui  Non

Le(s)quel(s)? N° Site : FR 2610004 Nom du site : "VALLEES DE LA LOIRE ET DE L'ALLIER ENTRE MORNAY-SUR-ALLIER ET NEUVY-SUR-LOIRE"

N° Site : FR 2600965 Nom du site : "VALLEES DE LA LOIRE ET DE L'ALLIER ENTRE CHER ET NIEVRE"

- A proximité d'un ou plusieurs sites Natura 2000 :  Oui  Non

Le(s)quel(s)? N° Site : FR 26..... Nom du site :  
N° Site : FR 26..... Nom du site :  
N° Site : FR 26..... Nom du site :

Vous trouverez en *Annexe 1* la carte des sites Natura 2000 du département.

Cette cartographie est également disponible sur le site internet de la DREAL Bourgogne (cf page 1)

**Joindre au présent formulaire :**

- la **carte de l'Annexe 1** correspondant à votre département en localisant le projet
- une **carte de localisation précise** du projet (carte IGN au 1/25 000<sup>e</sup>) et du périmètre Natura 2000 ou plan de situation détaillé (plan de masse, plan cadastral, etc.). Les fonds de plan adaptés à

l'échelle et les périmètres Natura 2000 peuvent être édités avec l'outil « cartographie dynamique » sur le site internet de la DREAL (cf page 1).

### 1.C. Étendue du projet

Quelle est la surface de l'implantation du projet : environ 9 000.m<sup>2</sup>

Quelle est la longueur (si linéaire) : .....m

Quelles sont les emprises en phase chantier : .....m<sup>2</sup>

### 1.D. Délais de réalisation

#### Projet pérenne (Construction,...)

Durée du chantier (en jour, mois) : Non concerné

Période du chantier (jour, mois) : Non concerné

#### Projet temporaire (Manifestation,...)

Durée du projet (en jours, mois) : .....

Période du projet (jour, mois) : .....

### 1.E. Aménagement(s) inhérent(s) au projet

Décrire, le cas échéant, les aménagements nécessaires au projet (voies, réseaux, zone de stockage).

Pour les manifestations ou interventions, préciser les infrastructures permanentes ou temporaires nécessaires, la logistique et le nombre de personnes attendues.

Le renouvellement de l'arrêté de la station d'épuration ne nécessite de réalisation de travaux sur le site.  
Le fonctionnement actuel perdurera.

### 1.F. Entretien, fonctionnement, rejet

Préciser si l'activité générera des interventions ou rejets sur le milieu durant la phase chantier et la phase d'exploitation (traitements chimique, débroussaillage mécanique, curage, rejet d'eaux pluviales ou usées, pistes), et les décrire succinctement (fréquence, nature, ampleur,...)

L'exploitation courante de la station d'épuration engendre des rejets des eaux usées traitées dans le milieu récepteur (bras mort de la Loire). Ces rejets sont soumis à des normes de qualités des rejets à respecter. La qualité des rejets est suivie conformément à l'arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectifs.

### 1.G. Cartographie de la zone d'influence de l'activité

Vous pouvez délimiter la zone d'influence de votre projet sur une carte au 1/25000 ème ou plus précise, en faisant également figurer les périmètres Natura 2000.

### 1.H. Démarches entreprises auprès d'experts

Avez-vous eu des contacts avec les animateurs de sites Natura 2000, des experts, des associations de protection de la nature lors de la définition de votre projet : demande d'information, discussion sur les scénarios techniques pour minimiser les incidences ?  Oui  Non

Si oui, comment avez-vous pris en compte les éventuelles préconisations ?

## 2. Usages

Cocher les cases correspondantes pour indiquer quels sont les usages actuels de la zone du projet et ses alentours.

- |   |   |   |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Pâturage/ Fauche   | <input type="checkbox"/> Pêche                    | <input type="checkbox"/> Décharge sauvage |
| <input type="checkbox"/> Grandes cultures   | <input type="checkbox"/> Chasse                   | <input type="checkbox"/> Urbanisée        |
| <input type="checkbox"/> Sylviculture   | <input type="checkbox"/> Autres sports et loisirs | <input type="checkbox"/> Aucun            |
| <input checked="" type="checkbox"/> Autres (préciser) : Station d'épuration de Fourchambault-Garchizy |   |   |

Indiquer les usages créés ou amplifiés par le projet et l'évolution du bâti existant

Le renouvellement de l'arrêté d'autorisation de rejets de la station d'épuration ne modifiera pas l'usage actuel de la station. Il n'est pas prévu de projet d'extension ou de démolition du bâti existant.

### 3. Habitats naturels

Le tableau ci dessous vous permet d'indiquer les **habitats naturels** (c'est-à-dire les types de milieux) présents à l'emplacement même de votre projet et à proximité. Cet état des lieux peut être établi sur la base d'observations et/ou des informations figurants dans les cartes des documents d'objectifs (Où trouver l'information ? Page 1)

De même il permet de détailler les incidences que peut engendrer votre projet (implantation et à proximité) sur ces habitats.

Attention ces incidences concernent l'ensemble des phases (chantier, exploitation, entretien, ...)

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Rejet dans le milieu aquatique | <input type="checkbox"/> Rejets dans l'air (poussières, fumées) |
| <input type="checkbox"/> Piétinement                    | <input type="checkbox"/> Circulation de véhicules               |
| <input type="checkbox"/> Remblaiement ou creusement     | <input type="checkbox"/> Autres incidences : .....              |

Type d'habitat naturel		Cocher si affecté par le projet	Précision sur les habitats naturels d'intérêt communautaire	Précision sur les incidences par milieu
Milieux ouverts	Prairie, Pelouse	<input checked="" type="checkbox"/>	Prairies maigres de fauche de basse altitude	Les parcelles situées au nord et sud du projet sont des prairies maigres de fauche de basse altitude. E projet n'a néanmoins pas d'impact direct sur ces parcelles
	Lande et parcours			
	Bocage, haies			
	Autre : .....			
Milieux forestiers	Forêt de résineux			
	Forêt de feuillus			
	Forêt mixte			
	Autre : .....			
Milieux humides	Cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>	Forêts alluviales de bois tendre des bords de Loire, Saulaie-Peupleraie arborescente	Le rejet des eaux de la station a lieu dans le cours d'eau, à proximité de la forêt alluviale.
	Fossé			
	Étang			
	Zone humide			
	Autre : .....			
Milieux rocheux	Falaise			
	Affleurement rocheux			
	Éboulis			
	Autre : .....			

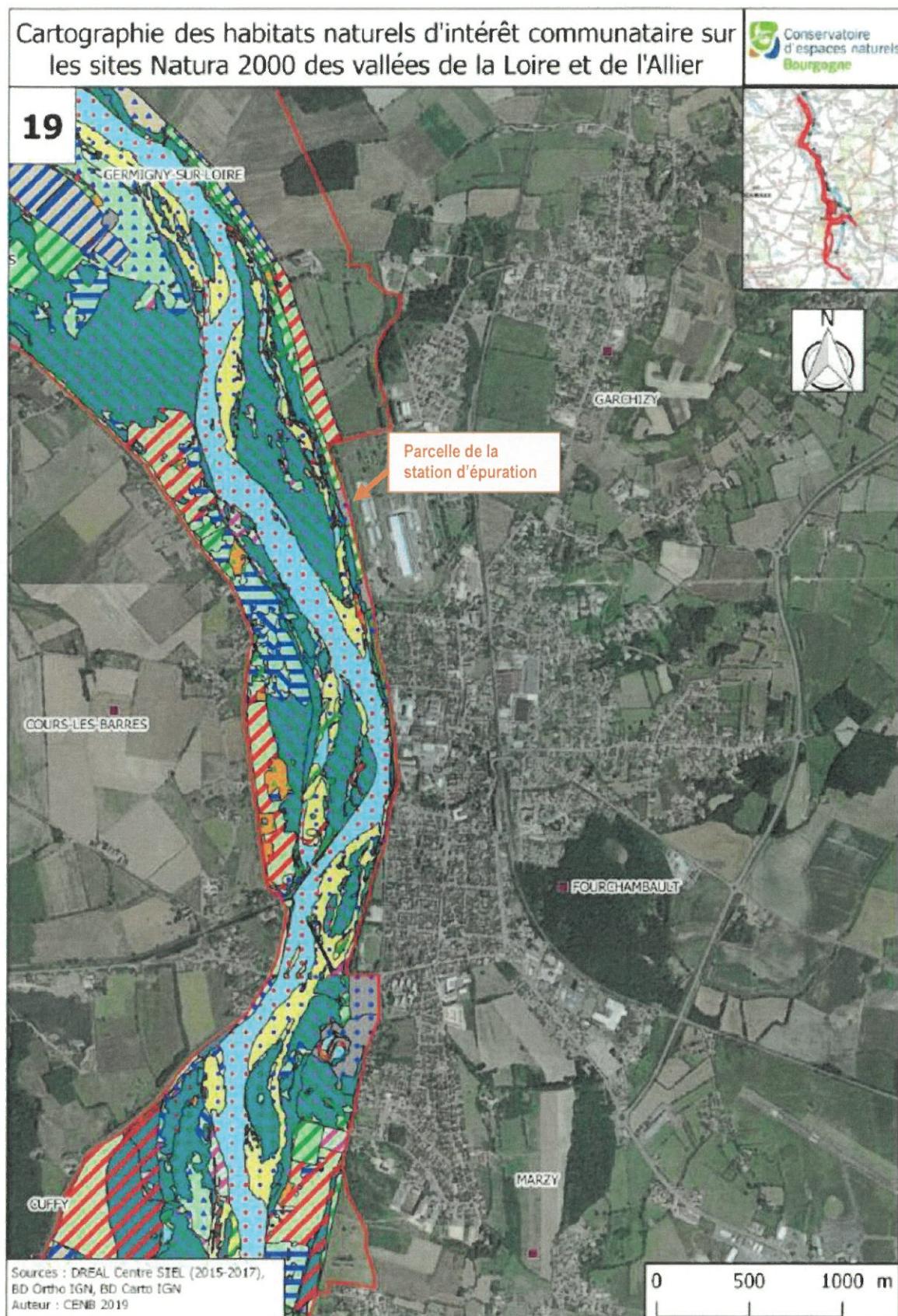
Afin de faciliter l'instruction du dossier et de mieux appréhender les milieux naturels environnants, merci de fournir quelques photos de l'implantation du projet et de son environnement en reportant leur numéro sur une carte de localisation et en indiquant ci-dessous leur légende.

Photo 1 : Extrait de la cartographie des habitats naturels d'intérêt communautaire sur les sites NATURA 2000 des Vallées de la Loire et de l'Allier.

.....  
Photo 2 : Photographie des environs de la station d'épuration

Photo 3 : .....

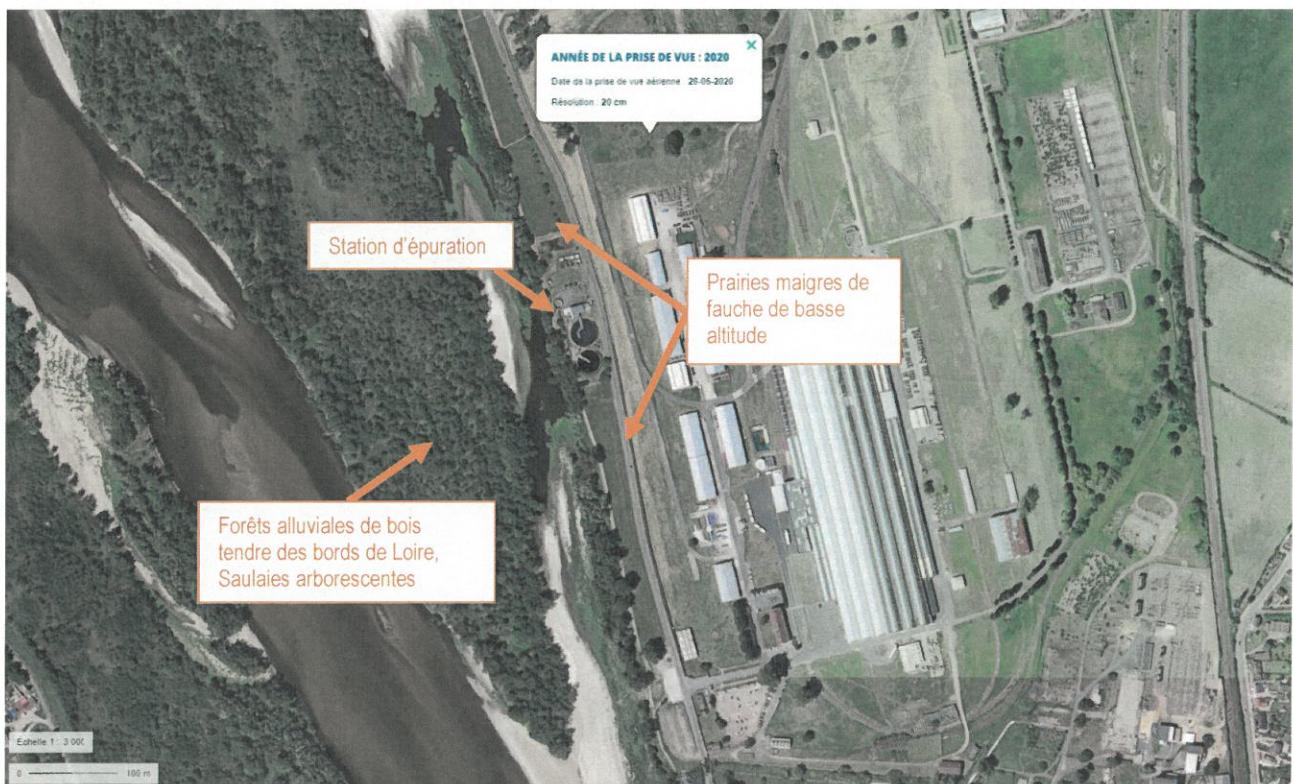
PHOTO 1 :



## Légende :

- [■] Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des *Littorelletea uniflorae* et/ou des *Isoeto-Nanojuncetea*
- [■] Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition*
- [■] Rivières des étages planitaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitans* et du *Callitricho-Batrachion*
- [■] Rivières des étages planitaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitans* et du *Callitricho-Batrachion* pour partie
- [■] Rivières avec berges vaseuses avec végétation du *Chenopodion rubri* p.p. et du *Bidention p.p.*
- [■] Pelouses sur sables xériques pour partie
- [■] Pelouses sur sables xériques pour partie ; Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement pour partie
- [■] Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement pour partie
- [■] Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnard à alpin
- [■] Prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*) pour partie
- [■] Forêts alluviales de bois tendre des bords de Loire, *Saulae* arborescente
- [■] Forêts alluviales de bois tendre des bords de Loire, *Peuplerae* arborescente
- [■] Forêts alluviales de bois tendre des bords de Loire, *Peuplerae* sèches
- [■] Forêts mixtes de *Quercus robur*, *Ulmus laevis*, *Ulmus minor*, *Fraxinus excelsior* ou *Fraxinus angustifolia* riveraines des grands fleuves (*Ulmenion*)

## PHOTO 2 :



Votre projet engendre t-il la destruction ou la détérioration d'habitats naturels ?

Oui

Non

Si oui préciser le type d'habitat et la surface concernée

.....  
.....  
.....  
.....

#### 4. Espèces

**Cet état des lieux peut être établi sur la base des informations figurants dans les formulaires standards de données, les documents d'objectifs et autres documents disponibles pour chaque site Natura 2000 (Où trouver l'information ? Page 1).**

Préciser les espèces présentes sur l'implantation du projet et à proximité.

**Type d'habitat naturel recensé sur le site du projet :** « Autres espèces anthropisées »

**Type d'habitats naturel recensé à proximité :** « Roselières et magnocariçaies » / « Prairies de fauche ou gérées extensivement »

**Habitats d'intérêt communautaire recensés sur le site du projet :** Aucun

**Habitats d'intérêt communautaire recensés à proximité :** « Prairies maigres de fauche de basse altitude » / « Forêt alluviales de bois tendre des bords de Loire, Saulaie-Peupleraie arborescente »

Espèces recensées sur la ZPS FR2600965 (source : DREAL BFC : annexe 3 pour la Nièvre, liste des espèces d'intérêt communautaire) :

- Mammifères : Castor, Loutre,
  - Amphibiens et reptiles : Triron crêté, sonneur à ventre jaune
  - Poissons : Grande Alose, Lamproie de rivière, Lamproie de Planer, Lamproie marine, Saumon atlantique, Chabot, Blageon, Blouvière, Alose feinte
  - Invertébrés : Ecaille chinée (Papillon)
- .....

Quelles sont les incidences engendrées par votre projet sur les espèces (implantation et à proximité) ?

Attention ces incidences concernent l'ensemble des phases (chantier, exploitation, entretien, ...)

- |  |   |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Rejet dans le milieu aquatique | <input type="checkbox"/> Rejets dans l'air (poussières, fumées) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bruits et vibrations           | <input type="checkbox"/> Éclairage nocturne                     |
| <input type="checkbox"/> Piétinement                               | <input checked="" type="checkbox"/> Circulation de véhicules    |
| <input type="checkbox"/> Remblaiement ou creusement                | <input type="checkbox"/> Autres incidences : .....              |

Votre projet engendre t-il la destruction ou la perturbation d'espèces animales ou végétales qui ont permis la désignation du site Natura 2000 ?

Oui

Non

Si oui préciser les espèces concernées, leur nombre et si les perturbations concernent des fonctions vitales de l'espèce (reproduction, repos, alimentation, ...)

.....  
.....  
.....

#### 5. Conclusion

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure à l'absence ou non d'incidences de son projet sur un ou plusieurs sites Natura 2000. A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence sur un ou plusieurs sites Natura 2000 en cas de :

- destruction ou dégradation d'un habitat naturel ayant contribué au classement Natura 2000 du ou des sites concernés
- destruction ou perturbation dans la réalisation du cycle vital d'une espèce ayant contribué au

classement Natura 2000 du ou des sites concernés

**Votre projet est-il susceptible d'avoir une incidence notable sur un ou plusieurs sites Natura 2000 ?**

Non : Justifiez votre conclusion :

La station d'épuration a été mise en service en 1971. Le présent projet n'implique pas de modification du site ou du fonctionnement pouvant entraîner un impact sur le site NATURA 2000.

Ce formulaire accompagné de ses pièces jointes est à remettre au service instructeur du projet.

Oui : L'évaluation des incidences doit se poursuivre. Un dossier complet (conformément à l'article R414-23 du code de l'environnement) doit être établi et transmis au service instructeur du projet.

A (lieu) :

Signature :

Le (date) :

Par délégation du  
Président  
Le maire - Président  
Alain nevers  
Autonome  
nevers  
AGGLOMÉRATION  
Centre  
de  
Never